



EcoBrief

France : la désinflation se diffuse

Le mois d'avril pourrait marquer le retour de l'inflation sous-jacente (selon la définition de l'Insee) vers le seuil des 2%. La désinflation se diffuse progressivement à davantage de postes (au premier rang desquels se trouvent les biens manufacturés et l'alimentation) : sur les 3 premiers mois de l'année, seule la moitié de ces postes témoignait toujours d'une inflation supérieure à 2% en glissement annuel.

L'Insee publiera, ce mercredi 15 mai, son estimation définitive de l'inflation au mois d'avril. Celle-ci pourrait marquer le retour de l'inflation sous-jacente (selon la définition de l'Insee) vers le seuil des 2% en glissement annuel. Selon nos prévisions, elle atteindra ce seuil pour la première fois depuis janvier 2022.

L'inflation dans les services s'est certes révélée persistante dans la 1^{re} estimation publiée le 30 avril : elle était à hauteur de 3% a/a en avril (comme en mars). Toutefois, l'inflation sur les biens manufacturés est, en parallèle, repassée en territoire négatif (-0,1% a/a) pour la première fois depuis juillet 2021. L'inflation alimentaire continue également de fléchir (1,2% a/a en avril contre 7,2% a/a encore décembre 2023). Ce mouvement est aussi suivi par l'indice alimentaire pris en compte dans le calcul de l'inflation sous-jacente (hors produits frais et effets de la taxation) : il s'élevait à 7,4% a/a en décembre et à 2,8% a/a en mars (avant une baisse que nous anticipons à 1,7% a/a en avril).

La baisse de l'inflation sous-jacente signifie que la désinflation se diffuse. Seuls 50% des postes témoignaient toujours d'une inflation supérieure à 2% a/a en mars, un chiffre qui devrait encore diminuer au cours du 2^e trimestre. Cela constitue un bon point de départ pour soutenir le rebond tant attendu de la consommation des ménages, que nous anticipons en hausse de 1,3% en 2024 (contre 0,6% en 2023).

Stéphane Colliac

Économiste Senior, France-Allemagne

